

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le vingt-trois janvier, à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de **LE TORQUESNE**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Sylvain MARIE**.

Étaient présents : Sylvain MARIE, Jacques AUBER, Pierrette LAVAL, Cyril REMEUR, Mauricette HENRI, Thérèse GUILLARD, Philippe BECQUEMONT, Jeanne GONCALVES

Absent excusé : Gérard BOURG

Absent : Xavier DUCY

Secrétaire de séance : Mauricette HENRI

Monsieur Le Maire constate la présence de 8 conseillers, rappelle l'ordre du jour et déclare la séance ouverte.

DELIBERATION 2018 – 01 : Choix du prestataire concernant divers travaux de voiries

Monsieur Le maire propose de remettre cet ordre du jour au prochain conseil car les devis permettant une comparaison ne sont pas arrivés.

A l'unanimité le conseil accepte le report de ce point.

DELIBERATION 2018 – 02 : Augmentation du nombre d'heures au poste de rédacteur principal 2^{ème} classe à compter du 1^{er} février 2018

Monsieur Le Maire explique aux membres du conseil que :

- l'ancienne secrétaire de mairie avait un contrat 20/35^{ème},
- le contrat signé avec Madame Peggy BLONDEL le 1^{er} juillet 2017 prévoit une durée hebdomadaire de 15/35^{ème},
- Le dernier recensement de la population (INSEE Populations légales au 1er janvier 2015 en vigueur à compter du 1er janvier 2018) est de 518 personnes,
- Considérant que l'aménagement du lotissement « l'herbage de l'église » prévoit la construction de 20 maisons, d'où une augmentation avérée de la population et le surcroit de travail qui en découle,

Monsieur Le Maire propose de modifier le contrat de travail de madame Peggy BLONDEL, agent contractuel au poste de rédacteur comme suit :

A partir du 1^{er} février 2018, Madame Peggy BLONDEL sera rémunérée sur la base de 25/35^{ème} – IB 593 et IM 500 en tant que rédacteur principal 2^{ème} classe, échelon 12.

A l'unanimité les membres du conseil acceptent cette proposition et autorise Monsieur Le Maire à signer le contrat CDD modificatif subséquent.

DELIBERATION 2018 – 03 : Débat sur les investissements 2018


Monsieur Le Maire propose une réflexion sur les points suivants à inscrire au budget 2018 :

- Remise en état du puits
- Remise en état du toit de l'église
- Elargissement de la route du calvaire jusqu'à l'entrée du lotissement
- Le choix des chemins pour les travaux de renforcement de voirie
- Réfection du trottoir de l'école jusqu'au terrain de tennis
- Façade extérieure de la salle des fêtes
- Réflexion sur l'installation d'un city stade financé par l'Intercom
- Lieu d'implantation d'une boîte à livres financée par l'Intercom

L'ensemble des devis devra être présenté au prochain conseil afin de finaliser cette réflexion.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 20 février 2018 à 18h00.

L'ordre du jour est achevé, la séance est terminée à 20h00

Sylvain MARIE 	Jacques AUBER	Xavier DUCY absent	Thérèse GUILLARD	Jeanne GONCALVES
Philippe BECQUEMONT	Gérard BOURG absent	Cyril REMEUR	Pierrette LAVAL	Mauricette HENRI